

Le compost : comment le faire soi-même ?



Le compost, aussi appelé engrais composé, est un fertilisant à base de déchets d'origine végétale ou animale. Il existe plusieurs méthodes de compostage : en tas, pour les grandes surfaces, en silo/composteur (en vente auprès du centre technique municipal de Magny-les-Hameaux), pour les espaces plus réduits ou de surface pour préparer une parcelle entre deux cultures et durant le repos hivernal.

Un bon emplacement pour un tas de compost est à l'ombre car une situation trop chaude le dessèche. Pensez à l'arroser s'il est trop sec et à le couvrir pour éviter le lessivage.

Comme composteur, vous pouvez soit utiliser celui vendus par la Ville en vous rapprochant du CTM de Magny-les-Hameaux soit le construire vous-même avec des planches de bois ou du grillage. Prenez garde à bien laisser le fond de votre bac à compost en contact avec le sol car c'est une source directe de micro-organismes (comme les lombrics) indispensables à la réussite de votre compost. L'idéal est d'avoir au moins deux compartiments à compost afin de pouvoir le retourner aisément. Pendant que vous laissez un bac terminer sa fermentation en compost, remplissez le second et ainsi de suite !

L'aération est un facteur essentiel. La mauvaise aération du tas de compost est la principale raison d'un compostage lent, partiel, hétérogène ou mal odorant. Il peut être mûr au bout de 3 à 6 mois au printemps/été ou 6 à 9 mois en automne/hiver s'il est bien isolé et retourné régulièrement. Certains composteurs permettent même la réalisation d'un compost de qualité en 4 à 6 semaines seulement !

Pour ceux qui désirent composter une petite quantité de déchets, vous pouvez creuser un trou directement dans la terre. Creusez une tranchée de 20cm de profondeur et d'une largeur correspondant à la quantité de déchets que vous souhaitez. Couvrez de paille ou d'un plastique noir et maintenez humide comme pour un compost normal. Il existe également des composteurs de balcons pour ceux qui ne possèdent pas de jardin.

Matières compostables	Matières non compostables
Au jardin <ul style="list-style-type: none"> Feuilles mortes broyées Tonte d'herbe fraîche Fleurs fanées, même celles du fleuriste Plantes d'appartement Bois de taille broyé, sciures et copeaux Aiguilles de conifères Mauvaises herbes non grainées, dont les orties entières avant floraison 	Au jardin <ul style="list-style-type: none"> Terre, sable et cendre de charbon Gros bois, bois traité, bois exotique Plantes malades Tailles de thuyas et autres conifères Cendres de bois Toutes plantes grainées Litières non biodégradables
A la maison <ul style="list-style-type: none"> Déchets et épluchures de légumes et de fruits Peaux d'agrumes broyées (peu) Restes de repas (sans viande, ni graisse) Feuilles de thé et sachets Marc de café avec le filtre Croutes de fromage, couenne de jambon Coquilles d'oeufs, de noix, de moules broyées Pomme de terre flétrie broyées Graisses, huiles de cuisine (peu) Papier essuie-tout (mouillé) Papier, journaux, cartons (en morceaux) Tissus naturels tels le coton et le lin (broyés) 	A la maison <ul style="list-style-type: none"> Viandes, poissons Produits laitiers Plastiques, métaux, verres (utilisez vos poubelles de tri) Papier glacé, imprimé ou coloré Langes jetables Poussières de sac d'aspirateur et balayures Tissus synthétiques tel le nylon et le lycra Tous les produits chimiques Huile de vidange

En compostant vous diminuez votre production de déchets (déchets de cuisine, végétaux...) et participez à la réduction des cout de transport et de traitement. Vous contribuez également à la préservation de l'environnement utilisation d'un engrais naturel respectueux du cycle biologique.